

Publié en ligne le : 21 AVR. 2023

MAIRIE DE DOMFRONT EN POIRAIE  
Place de la Roirie – BP 59  
DOMFRONT  
61700 DOMFRONT EN POIRAIE  
Tél : 02.33.30.60.60  
Fax : 02.33.30.60.67

## DÉCISION 2023-27

Je soussigné, Bernard Soul, Maire de Domfront en Poiraise,  
Vu l'article L 2122-22, 4° du code général des collectivités territoriales portant délégation de missions complémentaires du conseil municipal au maire pour la durée de son mandat et en application de l'article 28 du code des marchés publics,  
Considérant le marché en procédure adaptée concernant La construction d'un complexe sportif – Lot 16 – Domfront en Poiraise.

- Décide une modification n°1 :
  - SARL RUAULD Electricité – Lot 16 – 88, avenue de la Pierre Vallée – ZA de l'Estuaire – 50220 POILLEY - Le montant du marché est porté à 249 854.32 € HT (soit une augmentation de 1.11 %)

Domfront en Poiraise, le 5 avril 2023

Le Maire,  
Bernard Soul.



Accusé de réception en préfecture  
061-200059194-20230405-DECISION2023-27-AU  
Date de télétransmission : 11/04/2023  
Date de réception en préfecture : 11/04/2023

Le Maire, Bernard Soul, autoire compte tenu de son envoi en préfecture le

De son affichage le

Le Maire, Bernard Soul